

## CURTILLES

Conseil général

# Impôts 2018: statu quo

• Le Conseil général de Curtilles s'est réuni jeudi 28 septembre dernier. C'est le vice-président M. Bertrand Zufferey qui remplaçait Mme Guttrune Bula, absente ce soir-là. Comme d'habitude à la séance d'automne, l'arrêté d'imposition pour l'année à venir était à l'ordre du jour. Les prévisions et tendances pour 2018 étant semblables à l'année en cours, à l'exception éventuellement de la facture sociale qui prendra à coup sûr l'ascenseur, la Municipalité proposait de reconduire les valeurs 2017. Le Conseil a accepté ce statu quo assez facilement. Une demande de crédit pour de l'entretien de chemins bétonnés a été acceptée à cette séance. Grâce aux effets de dépenses par thématique, cet investissement devrait permettre de contenir les montants versés au titre de la péréquation financière.

### Bâtiment communal trop ambitieux

La grande partie de la séance a été consacrée au projet de rénovation du Café-Fédéral et du nouveau bâtiment communal. Après avoir affiné le projet d'ensemble, il s'avère que l'investissement à consentir est trop important aux yeux de la Municipalité. Aussi, avant de conti-

nuer dans une direction qui mette la Commune dans une situation financière délicate, il a été évoqué l'idée de ne se concentrer que sur l'avenir du bâtiment qui héberge le café et oublier le projet de salle communale. Le nombre de paramètres qui entre dans les diverses options est tel qu'il est difficile de les dissocier. Parmi ceux-ci il y a

- la démolition, la vente ou éventuellement la rénovation du bâtiment de la Carrée;
- l'existence d'une pinte communale, le cas échéant le choix d'un nouveau tenancier qui devrait se prononcer sur les rénovations ou pas;
- la création d'un arrêt de bus le long de la route; le tout chapeauté par l'élaboration du nouveau Plan d'affectation qui devra tenir compte des projets sur la parcelle communale.

Au final, afin de pouvoir discuter ces options lors de la prochaine séance du Conseil déjà agendée au 7 décembre prochain, la Municipalité va demander une estimation des coûts de démolition de la Carrée, car il semble que ce soit l'un des seuls points qui fasse l'unanimité.

[B.C.]

## Curtilles révisé ses projets de rénovation

### Urbanisme

**Curtilles met de côté son projet de création d'un bâtiment communal afin de se concentrer sur la rénovation du Café Fédéral**

Le Conseil général de Curtilles a récemment décidé de ne pas poursuivre ses projets de rénovation du Café Fédéral et de création d'un bâtiment communal. «Les coûts étaient trop élevés. Nous ne voulions pas mettre la commune dans un état financier précaire, explique le syndic, Eric Binggeli. Nous réfléchissons à émettre des propositions plus simples et moins onéreuses.»

En 2015, le Conseil général avait accordé un crédit de 170 000 francs pour un avant-projet. En plus de créer un nouveau bâtiment communal permettant d'accueillir une salle polyvalente et quatre petits appartements qui auraient pu être occupés en partie par des personnes âgées du village, l'étude prévoyait de vider entièrement le Café Fédéral afin d'effectuer une nouvelle distribution des locaux. L'avant-projet s'élevait à 5 millions de francs.

La Commune compte désormais se concentrer seulement sur la déconstruction de la carrée et sur la rénovation du café quitte à mettre en stand-by le bâtiment communal. «Notre but premier est de maintenir le restaurant à Curtilles car il représente un lieu important pour le tissu social», relève-t-il. **A.-C.M.**